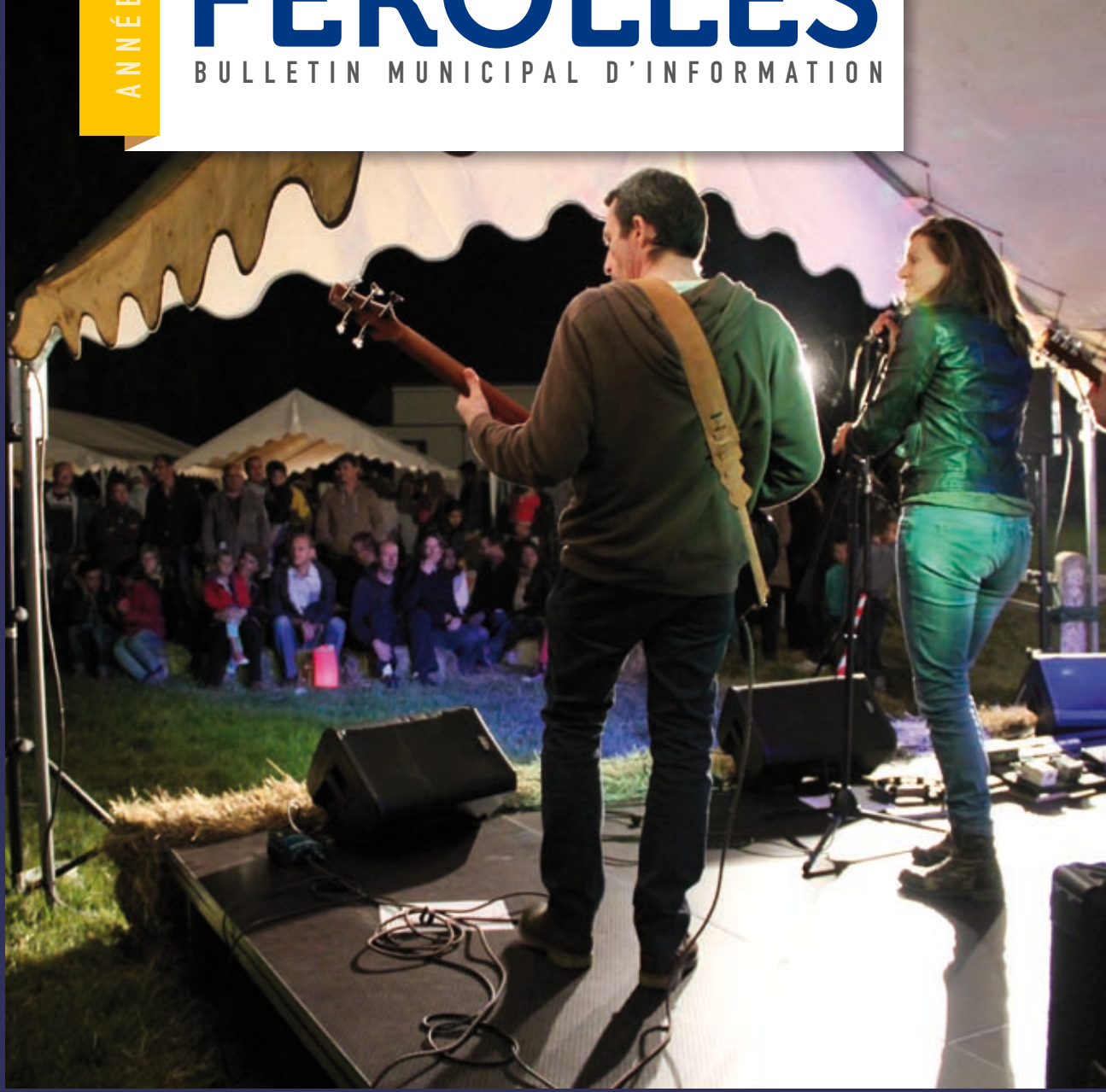


ANNÉE 2017

VIVRE À
FÉROLLES
 BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



SOMMAIRE

> AU SERVICE DES HABITANTS..... 4

- Le conseil municipal 4
- Les commissions municipales 5
- La commission « Sports, loisirs culture et jeunesse » 6
- «Faites du foin » 2016 7
- L'accueil de loisirs 8
- Les maisons fleuries 10
- La bibliothèque municipale 11
- Finances 2016 12
- Le syndicat scolaire 13
- Le CCAS 14
- La Banque alimentaire 15
- Les Seniors 15
- L'UNA 16
- Zoom sur... 17

> INFORMATIONS PRATIQUES..... 18

- Les tarifs 19
- Les démarches administratives 20
- L'état-civil 21

> VIE ASSOCIATIVE 22

- Les associations à Férolles 22
- Amicale des cheveux blancs 23
- Artist'ella 23
- APE 24
- Choralia 25
- Le comité des fêtes 26
- L'école de danse 27
- Expression 28
- Gipe 28
- Judo, arts martiaux Férolles 29
- MFR 30
- Phœnix45 31
- Rando Férolles 33
- Tennis club 34
- Tennis de table 34
- La Troupe des Salopettes 35
- L'Union musicale 36

> VIE ÉCONOMIQUE 37

- Artisans et commerçants 37
- Annonceurs 38

> CALENDRIER DES FÊTES 2017 39



J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle édition de ce bulletin municipal « *Vivre à Férolles* ». Ce document permet de revenir sur les faits marquants de l'année 2016 et vous invite à partager les projets de 2017 qui se mettent en place dans notre village.

L'année qui vient de s'écouler aura été atypique, fastidieuse et riche en événements.

Les attentats de Paris, fin 2015, les actes odieux à Bruxelles le 22 mars, à Nice le 14 juillet et à Berlin le 19 décembre auront terriblement marqué nos consciences. L'heure doit être à la solidarité de tous les Français à l'endroit des victimes et de leurs proches. Je salue nos forces de police et de gendarmerie, les soldats, les pompiers et le personnel médical qui ont su faire preuve de sang-froid lors de ces attaques terroristes.

Autre épreuve : les pluies diluviennes de mai et juin provoquant les inondations qui ont touché notre commune. Cet aléa climatique exceptionnel a démontré la vulnérabilité de notre village et nous rappelle l'importance des règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Je tiens à saluer une nouvelle fois la solidarité dont ont fait preuve les bénévoles, les voisins qui sont venus spontanément en aide aux plus sinistrés.

Malgré cela, l'année 2016 a vu la concrétisation de plusieurs projets comme l'installation du nouveau répartiteur téléphonique permettant l'arrivée du **haut débit à Férolles** et l'amélioration de nos systèmes de communication internet.

La **politique volontariste de réfection des voiries** s'est confirmée avec la rénovation lourde d'un tronçon de la route de Darvoy. Le cheminement piéton, le plateau traversant et la nouvelle signalisation doivent apporter plus de sécurité et de confort aux usagers jusqu'aux abords de la Maison Familiale Rurale.

L'**aménagement** à l'entrée du parking de l'école et la création d'une signalisation horizontale doivent renforcer la sécurité des enfants. Cela dit, rien ne vaut le civisme et le respect de chacun pour éviter les stationnements sauvages.

La grande salle de la **maison des associations**, les vestiaires et les sanitaires ont été rénovés par nos agents du service technique dans le cadre de la mission d'entretien de nos bâtiments communaux.

La **culture n'est pas en reste**, avec la mise à disposition de l'ancien local du commerce au profit de l'association de la « Troupe des Salopettes ». Ainsi est né « le Palace », espace de rencontres artistiques, d'échanges et de convivialité. Je vous invite à vous y arrêter pour découvrir l'atmosphère de création culturelle qui règne dans ce lieu.

La deuxième édition de notre festival « **Faites du foin !** » a remporté un franc succès. La diversité et la qualité des interprétations ainsi que les nombreuses animations ont rassemblé un large public. Ce moment festif, organisé en partenariat avec notre Comité des fêtes, se veut multiculturel, intergénérationnel et convivial.

Côté projets 2017, le programme de travaux va se concentrer sur la rénovation de notre **système d'éclairage public**. Suite à l'étude du réseau réalisé en 2016, des mises aux normes s'avèrent nécessaires et une optimisation du fonctionnement va être mise en place.

La **réouverture d'un commerce de proximité** est également projetée avec l'objectif affiché d'offrir plus de services aux habitants et de redynamiser notre centre bourg. Un tel investissement est un pari sur l'avenir mais c'est surtout un formidable challenge pour notre équipe municipale de pouvoir concrétiser l'action publique et redonner une vitalité à notre village.

La dissolution de notre Communauté de Communes VALSOL est un sujet qui s'avère très gourmand en temps et en énergie, et qui nous impose la plus grande vigilance afin d'assurer un lien solide et équilibré entre notre Commune et la Communauté des Loges que nous avons intégrée au 1^{er} janvier 2017, sachant que nous ne disposons plus que d'un seul siège sur les 45 de la nouvelle assemblée.

Avant de terminer ce propos, je tiens une nouvelle fois à féliciter et remercier très chaleureusement tous les responsables et tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement au sein de nos différentes associations communales. Vous êtes les forces vives du lien social de notre village et que ce soit dans le domaine sportif, musical ou culturel, vous garantisiez le « **bien vivre à Férolles** ».

Enfin, en cette année d'élections, où par deux fois les citoyens s'exprimeront par les urnes, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2017, une année pleine de bonheur, une année où la tolérance prendra le pas sur la haine, une année où la lumière prendra le pas sur l'obscurantisme, une année où les plus intolérants trouveront le chemin de la fraternité.

Bonne année à tous.

David Dupuis, votre maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



David DUPUIS
Maire
Conseiller
communautaire



Sylvie POPLAIN
1^{re} adjointe



Bruno FARDEAU
2^e adjoint

LES CONSEILLERS



Laurent BERTRAND



Olivier BOCQUEZ



Jean-François BOITARD



Nathalie BRILLANT



Philippe DELALOY



Anne-Marie JANVRIN



Arnaud LEBOEUF



Jocelyne MARPEAUX



Dominique MOIZARD



Rémi SORET



Sidonie THÉBAULT



Valérie VASSEUR

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les projets soumis au conseil municipal. Elles préparent le travail et les délibérations du conseil municipal et mettent en place des actions en rapport avec leurs attributions.

TRAVAUX - ESPACES VERTS - ASSAINISSEMENT

TITULAIRES D. Dupuis - O. Bocquez - P. Delaloy - B. Fardeau - J. Marpeaux - S. Poplain - R. Soret

URBANISME - VOIRIE - POS

TITULAIRES D. Dupuis - O. Bocquez - J.-F. Boitard - P. Delaloy - B. Fardeau - R. Soret - V. Vasseur

PERSONNEL

TITULAIRES D. Dupuis - N. Brillant - A. Leboeuf - J. Marpeaux - D. Moizard - S. Poplain

SPORTS - LOISIRS - CULTURE ET JEUNESSE

TITULAIRES D. Dupuis - L. Bertrand - O. Bocquez - N. Brillant - B. Fardeau - A. Leboeuf - S. Poplain - S. Thébault

FINANCES

TITULAIRES D. Dupuis - J. Marpeaux - S. Poplain - R. Soret - S. Thébault - V. Vasseur

COMMUNICATION

TITULAIRES D. Dupuis - L. Bertrand - S. Poplain - V. Vasseur

MEMBRE HORS CONSEIL D. Messin

IMPÔTS DIRECTS

TITULAIRES D. Dupuis - R. Soret - S. Thébault - V. Vasseur

SUPPLÉANTS J.-F. Boitard - J. Marpeaux - S. Poplain

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT (AFR)

TITULAIRES D. Dupuis - J.-F. Boitard - R. Soret
SUPPLÉANT B. Fardeau

MEMBRES HORS CONSEIL B. Lambert - C.L. Lambert - P. Rabourdin

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

TITULAIRES D. Dupuis - J.-F. Boitard - N. Brillant - A.-M. Janvrin - D. Moizard - S. Poplain

MEMBRES HORS CONSEIL N. Bié - N. Camus - S. Kloufar - A. Parada

APPEL D'OFFRES

TITULAIRES D. Dupuis - B. Fardeau - J. Marpeaux - R. Soret

SUPPLÉANTS J.-F. Boitard - P. Delaloy - A.-M. Janvrin

LISTE ÉLECTORALE

TITULAIRES D. Dupuis - J.-F. Boitard - B. Fardeau - A.-M. Janvrin - A. Leboeuf - D. Moizard

MEMBRES HORS CONSEIL B. Lambert - N. Camus

SYNDICAT SCOLAIRE (SIRIS)

TITULAIRES (FÉROLLES) D. Dupuis - L. Bertrand - J.-F. Boitard (*président*) - A.-M. Janvrin - A. Leboeuf - S. Poplain - V. Vasseur

TITULAIRES (OUVROUVER-LES-CHAMPS) C. Janvrin - L. Monnot - V. Mazikou - A. Robert

LA COMMISSION « SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET JEUNESSE »

Les élus municipaux qui composent cette commission mettent en place des actions et animations pour Férolles et apportent leur soutien aux associations de la commune.

Tous les ans, ils sont chargés de répartir l'enveloppe budgétaire destinée aux subventions en faveur des associations de la commune. Ils sont également responsables de la gestion des équipements de la commune (*réservation des salles et du gymnase, location d'équipements divers...*) afin que chaque association puisse profiter au mieux des services communaux pour poursuivre son développement et sa mission auprès de ses membres.



LE TÉLÉTHON À FÉROLLES

Comme l'année dernière, la commission a géré une action en faveur du Téléthon, en partenariat avec l'école de Férolles et la MFR (*Maison familiale rurale*). Les élèves des deux écoles ont réalisé divers objets et le bénéfice de cette vente (419 €) a été reversé au Téléthon.



LA CHASSE AUX ŒUFS

Le 26 mars dernier, les jeunes enfants, accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents, se sont retrouvés au parc de l'Abbé Picard pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Mairie. Comme l'année dernière, les plus petits avaient pour mission de chercher des petites balles et de reconstituer un mot. Pour les plus grands, la difficulté était un peu plus grande et a quelquefois nécessité l'aide des parents puisqu'il s'agissait d'une énigme à résoudre. À l'issue de ces épreuves, un sachet de petits œufs a été remis à environ 70 enfants. Merci pour votre participation !

Rendez-vous le samedi 15 avril 2017 !



« FAITES DU FOIN » ÉDITION 2016 |

Suite au succès de la première édition des « Soirées festives » en juillet 2015, la municipalité a de nouveau proposé un festival multiartistique, les 13 et 14 juillet 2016. La Commission « Sports, Loisirs, Culture et Jeunesse » a décidé de donner un nom à ces soirées festives. « Faites du Foin » a ainsi vu le jour !

| MERCREDI 13 JUILLET

La soirée a commencé dès 20h avec un concert du groupe « RodA ». Ce groupe est à la base une rencontre entre deux amis musiciens, l'un amoureux de gros riffs rageurs et de musique sulfureuse ; l'autre passionné du verbe, de littérature et de mélodies efficaces. Très vite, ils se mettent à écrire les prémices de leurs premiers morceaux. Quelques temps plus tard, d'autres musiciens, charmés par le projet, intègrent la formation... RodA est né. Groupe de rock français, leurs influences sont nombreuses : Nirvana, Noir Désir, As de Trèfle, Déportivo et bien d'autres. En 2014, après une série de concerts, ils enregistrent leur premier 3 titres en auto-production. Depuis, ils poursuivent leur route, écumant les scènes de la région, avec une bonne humeur débordante et une énergie communicative.

La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel défilé aux lampions, accompagné par l'union musicale de Férolles. De retour au stade, le feu d'artifice a émerveillé les petits comme les grands.

Ce premier jour de festivités s'est terminé par un concert du groupe « Les Z'agités ». C'est tout d'abord une bande de copains /copines dont la prédestinée n'était pas de faire de la musique ensemble, mais plutôt la fête. Tous originaires d'Orléans, le groupe existe depuis mai 2010. Les trois musiciens et la chanteuse interprètent des reprises de pop rock franco-anglais.



| JEUDI 14 JUILLET

Les animations ont débuté dès 16h sur le stade de foot. Une scène ouverte a ainsi permis de découvrir de nombreux talents dans des domaines artistiques aussi divers que la musique, le théâtre ou le stand-up.



L'artiste Caroline Hume est venue, toute l'après-midi, animer la création d'une sculpture collaborative sur structure bois à partir de matériaux de récupération bruts.

Cette année encore, la musique classique était présente. Un concert a été proposé à l'église à partir de 18h30. Élodie Calloud-Belcourt, chanteuse lyrique, accompagnée au piano de Lucie Chouvel, ont interprété de grands airs d'opéra tels que « Carmen » de Bizet, « Don Giovanni » de Mozart ou « Faust » de Gounod, mais aussi quelques airs un peu moins connus du grand public.

Vers 19h30, retour sur le stade pour un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le repas ainsi que le début de soirée ont été égaillés par un concert du groupe « De Rhuys ». Ce groupe orléanais se caractérise par une voix et des textes singuliers, portés par une musique à dominante acoustique, aux multiples influences, mêlant rythmes et mélodies aux couleurs du monde...

Cette journée s'est terminée par le traditionnel cinéma de plein air avec la projection du film de Martin Bourboulon « Papa ou maman ». Cette comédie sortie en 2015 est portée par deux grands acteurs, Marina Fois et Laurent Lafitte. *Synopsis : Florence et Vincent Leroy ont tout réussi : leurs métiers, leur mariage, leurs enfants. Et aujourd'hui, c'est leur divorce qu'ils veulent accomplir. Mais quand ils reçoivent simultanément la promotion dont ils ont toujours rêvé, leur vie de couple vire au cauchemar. Dès lors, plus de quartier, les ex-époux modèles se déclarent la guerre et ils vont tout faire pour ne pas avoir la garde des enfants.*

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
LES JEUDI 13 ET VENDREDI 14 JUILLET 2017
POUR LA PROCHAINE ÉDITION !

I L'ACCUEIL DE LOISIRS DE FÉROLLES « LA CABANE AUX ENFANTS »

L'accueil de loisirs est hébergé dans les locaux des activités périscolaires de l'école. La mairie met à disposition le dortoir, le gymnase, la maison des associations, le parc et le stade. Les repas, préparés par Dominique, la cantinière de l'école sont pris dans le restaurant scolaire. Cet accueil est ouvert la première semaine des vacances scolaires (hors vacances de Noël) et pendant une partie des vacances d'été, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30.

En 2016, le programme des différentes semaines de « la Cabane aux enfants » a été le suivant :

I DU 8 AU 12 FÉVRIER : « CIRQUE ET MAGIE »



Le centre a accueilli 14 enfants entre 3 et 10 ans sur le thème « Cirque et Magie ».

Les assiettes chinoises, le jonglage, les quilles n'ont plus de secret pour eux.

Pendant que Maxime leur apprenait des tours de magie avec les cartes, Véronique leur faisait découvrir la magie des fluides et des cristaux !

La confection de choco-grenouilles et de cupcakes a permis de terminer ce centre sur une touche bien sucrée !

I DU 4 AU 8 AVRIL : « VOYAGE EN CHINE »

Semaine placée sous le thème de la Chine avec diverses activités manuelles : fabrication de masques, de chapeaux et de lanternes en carton ; confection de pantins articulés ; réalisation d'un médaillon « yin & yang » en pâte à modeler auto-durcissante ; dragon géant



à la peinture (œuvre collective) et collages (œuvre individuelle).

Enfin, avec l'aide de deux mamans bénévoles, des sushis ont été préparés.

À noter également, le savoureux « menu chinois » préparé par Dominique et très apprécié de tous.

I ÉTÉ 2016 : DU 6 JUILLET AU 5 AOÛT

Le centre a été ouvert 5 semaines l'été dernier.

- **Du 6 au 8 juillet : « Les Petites Bêtes ».** Le matin, les enfants étaient plus sur de l'activité manuelle avec la fabrication de petites Bêtes en pâte polymère, d'abris pour les héberger... et l'après-midi, ils pouvaient faire des jeux sportifs au gymnase (*jeux de raquettes, gymnastique et jeux de ballons*) et/ou des jeux de société.

- **Du 11 au 13 juillet: « Bienvenue chez les Sioux ».** Le matin, fabrication de tipi, de totem, de coiffes... et toujours sport (*cirque-gymnastique et Ultimate*) l'après-midi et/ou jeux de société.



• **Du 18 au 22 juillet: « Sport à gogo ».** Les enfants ont inventé un jeu de l'oie géant auquel ils ont pu jouer. Ils ont également fabriqué leur propre fanion, leur dossard, participé à des jeux d'opposition et fait de la gymnastique, de la thèque... La sortie au bowling, au Laser-game et à Rigoulou a remporté un vif succès !



• **Du 25 au 29 juillet: « L'art de rue ».** Cette semaine, axée sur le thème de l'art de rue, a accueilli des ateliers tels que :

- travaux réalisés avec de la peinture pour « imiter » les tags de rue : création d'un panneau multicolore au rouleau (*œuvre collective*); réalisation d'un tableau « prénom » (*œuvre individuelle*)
- jeux théâtraux (*mimes, imitations, mise en scène d'une mini-pièce inventée par les enfants*)
- initiation au jonglage avec créations de balles
- chants et danses
- motricité



Les enfants se sont également rendus en sortie à la piscine à vague de Sully-sur-Loire.

Le vendredi 29, les parents étaient conviés à venir voir une représentation des ateliers de la semaine, à boire un verre et manger une part de gâteau marbré ou de tarte aux fruits confectionnés par leurs enfants le matin même.

• **Du 1^{er} au 5 août : « La savane ».** Pendant cette semaine, les enfants ont créé des masques, des mobiles, appris des chansons, participé à un atelier cuisine et fait des jeux collectifs. Ils se sont rendus au « musée du cirque et de l'illusion » à Dampierre-en-Burly où ils ont pu rencontrer des bébés tigres blancs et assister à une démonstration de magie.

Le vendredi soir, les parents ont été invités à un pot afin de clôturer le séjour estival.



PROCHAINES OUVERTURES DE « LA CABANE AUX ENFANTS »

• DU 13 AU 17 FÉVRIER 2017

• DU 10 AU 14 AVRIL 2017

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS LORS DES SÉANCES D'INSCRIPTIONS. MERCI !

LES MAISONS FLEURIES 2016

1^{re} CATÉGORIE : MAISON AVEC JARDIN PAYSAGER VISIBLE DE LA RUE

- 1 / BOYER Michel
- 2 / VILLOIN Alain
- 3 / ROGER Claude
- 4 / ROY Guy
- 5 / RIGNAULT François
- 6 / KLONFAR Yvan
- 7 / CHAMBOLLE Pierre
MARTIN Gérard
- 8 / BEILLARD Pierre
- 9 / DAUBRICOURT Gérard
- 10 / VERGER Jean-Claude

2^e CATÉGORIE : MAISON AVEC VÉGÉTALISATION LIMITÉE SUR L'ESPACE PUBLIC OU VISIBLE DE LA RUE (BALCON OU TERRASSE)

- 1 / RAPINE Daniel
- 2 / MERIDAN Xavier
- 3 / RENE Jean-Claude
- 4 / MARY Jacky
- 5 / NOE Marie-Rose

CATÉGORIE FERME

- 1 / BRIAIS Daniel



Les lauréats du concours réunis lors de la remise des prix le 14 octobre 2016

Pascale Fleurs



COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE ET RÉGLER PAR



Tél. 02 38 59 71 03

6, boulevard du Saumon - 45150 JARGEAU

SARL ANTONIO - CÉDRIC



- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- VELUX
- EPDM
- DÉMOUSSAGE
- ISOLATION DE TOIT

siège social : 49 route de la Ferté
45150 JARGEAU

12, rue de la Fontaine
45370 CLÉRY ST ANDRÉ

02 38 59 97 75

06 82 29 02 44

sarlantoniocedric.over.blog.com

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE |

La Bibliothèque Municipale de Férolles est animée par une équipe de bénévoles à votre écoute.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EST OUVERTE :

- les lundis de 17h à 19h
- les mercredis de 16h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h
- pendant les vacances scolaires (*petites ou grandes*) seul le samedi est assuré ;

La consultation des ouvrages (*livres, CD, DVD, revues*) est libre et gratuite. L'emprunt est lié à une inscription et une cotisation annuelle de 5 euros par famille. Il est totalement gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Vous avez également la possibilité de réserver des ouvrages de la Médiathèque du Loiret (consultable sur le site du conseil départemental du Loiret).

Les enfants ont bénéficié d'un spectacle pour Noël, suivi de la distribution de confiseries.

« Mille Lectures d'Hiver », projet initié par la région Centre-Val de Loire et mis en œuvre par le CICLIC, nous a permis en mars de découvrir et entendre un auteur et son œuvre.

Cette lecture a permis d'échanger en toute convivialité, échange qui s'est prolongé autour du traditionnel buffet de soupes et autres...

L'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

→ DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

www.ferolles.fr > onglet « bibliothèque »



FENÊTRES ET VOILETS : BOIS PVC ALUMINIUM
PARQUETS - ESCALIERS
PORTES ENTRÉES ET GARAGES
PLACOPLATRE AMÉNAGEMENT ET ISOLATION DES COMBLES
VITRERIE - SERRURERIE
CARRELAGE - FAÏENCE
ISOLATION PAR SOUFFLAGE DE LAINE DE ROCHE

Éric LIMMELETTE

63 BIS, route de Sandillon - 45150 Férolles

Tél. 09 63 20 84 74

ou **06 62 80 28 05**

eric.limmelette@orange.fr



l'artisanat à votre service



FINANCES 2016

UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE EN 2016

• Taxe d'habitation: 17,92 %

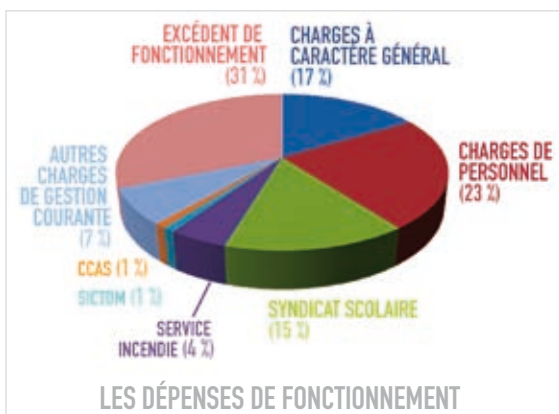
• Taxe foncière sur le bâti : 16 %

• Taxe foncière sur le non bâti : 41,94 %

**UNE SECTION
D'INVESTISSEMENT
ÉQUILBRÉE À
308 821 €**



**UNE SECTION DE
FONCTIONNEMENT
ÉQUILBRÉE À
867 289 €**



LES RÉALISATIONS 2016



Route de Darvooy



Réaménagements des accotements (ici, rue Verte)



Aménagement du parking de l'école



Nouveau répartiteur téléphonique



Rénovation à la maison des associations

LE SYNDICAT D'INTÉRÊT SCOLAIRE FÉROLLES - OUVROUER (SIRIS) |

| LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Syndicat scolaire est un établissement public qui regroupe les communes de Férolles et Ouvrouer-les-Champs. Il a pour objet d'assurer la gestion et le fonctionnement des écoles. Il est doté d'un budget propre d'environ 230 000 € alimenté par les participations des communes. À la rentrée de septembre 2016, les effectifs pour l'élémentaire sont de 112 élèves pour 5 classes dont 3 à Ouvrouer-les-Champs ; en maternelle, 64 élèves pour 3 classes.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les enfants ont désormais classe le mercredi matin et le syndicat s'est chargé de la mise en place des NAP (*nouvelles activités périscolaires*).

Le président, Jean-François Boitard

| INFORMATIONS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture des écoles

• **École maternelle de Férolles :**
de 8h50 à 12h et de 13h35 à 16h45 ;
Mercredi de 8h50 à 12h ;
NAP Vendredi de 13h45 à 16h45.

• **École primaire de Férolles :**
de 8h50 à 12h et de 13h35 à 15h45 ;
Mercredi de 8h50 à 12h ;
NAP : 15h45 à 16h45 – lundi, mardi, jeudi.
Classe vendredi de 13h35 à 16h45.

• **École élémentaire d'Ouvrouer-les-Champs**
de 8h35 à 12h et de 13h20 à 15h30 ;
Mercredi de 8h35 à 11h45.
NAP : 15h30 à 16h30 - lundi, mardi, jeudi.
Classe vendredi de 13h20 à 16h30

• Vacances scolaires 2017

- **Hiver :** du samedi 11 au lundi 27 février (*matin*)
- **Printemps :** du samedi 8 au lundi 24 avril (*matin*)
- **Été :** à partir du vendredi 7 juillet 2017 au soir
- **Toussaint :** samedi 21 octobre au lundi 6 novembre (*matin*)
- **Noël :** samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 (*matin*)

| LA VIE DES ÉCOLES

• Les enseignants :

- **École de Férolles**
- PS : Mme Thomas - 20 élèves
- MS : Mme Lemaire - 21 élèves

- GS : Mme Deschodt (*directrice*)
et Ingrid Montigny (*le lundi*) - 23 élèves
- CP : Mme Juteau - 19 élèves
- CE1 : Mme Bonjean - 23 élèves
- **École d'Ouvrouer-les-Champs**
- CE2 : Mme Malbo - 21 élèves
- CM1 : M. Varinot - 24 élèves
- CM1-CM2 : Mme Mathieu (*directrice*) - 25 élèves

• Garderie périscolaire

La garderie fonctionne en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h50 et de 16h45 à 19h. **Tarifs :** 2,50 € le matin / 3 € le soir 4,50 € le matin et le soir.

| MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS 2017

- **Vendredi 31 mars :** spectacle de l'école maternelle
- **Vendredi 19 mai :** soirée chants des écoles à Sandillon
- **Vendredi 23 juin :** kermesse des écoles

| LE PERSONNEL

- **A.T.S.E.M :** Laëticia Guillen, Karine Chalopin et Pascale Villoin
- **Agents d'animation pour la garderie :** Michèle Chenault et Émeline Decourt
- **Agent d'entretien :** Graziella Lartigue
- **Secrétaire du syndicat :** Marie-Christine Ribot
- **Directrice des NAP à Férolles :** Véronique Châteignier
- **Animatrices des NAP à Férolles :** Karine Chalopin, Laëticia Guillen, Emeline Decourt, Nathalie Hutteau et Graziella Lartigue.
- **Directrice des NAP à Ouvrouer-les-Champs :** Margaret Gout
- **Animatrices des NAP à Ouvrouer-les-Champs :** Valérie Barruet-Fardeau, Ludivine Collet, Sandrine Aubier et Justine Abarca Rodriguez.

| ASSOCIATION EXTÉRIEURE POUR LES NAP

Atelier Dunah

| TRANSPORT SCOLAIRE

- **Matin :** départ du parking des écoles de Férolles pour Ouvrouer-les-Champs à 8h30
- **Le soir :** retour parking des écoles pour Férolles à 16h50.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

PRÉSENTATION DU CCAS

Il est constitué d'un conseil d'administration, présidé par Monsieur le Maire et composé d'un nombre équivalent de membres élus et de membres nommés.

Le président : Monsieur David Dupuis, maire de Férolles.

Les membres élus :

Madame Sylvie Poplain, vice-présidente
Mesdames Nathalie Brilliant, Anne-Marie Janvrin,
Dominique Moizard et Monsieur Jean-François Boitard.

Les membres nommés :

Mesdames Nadine Bie, Nadine Camus, Sylvie Klonfar et Angela Parada.

LE RÔLE DU CCAS

Le CCAS est une institution d'action sociale et, à ce titre, met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Pour cela, il développe des activités et missions ayant pour but d'assister et de soutenir des populations telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre de ses missions légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale, notamment :

- l'aide médicale (*placements dans des institutions médicales spécialisées*),
- l'aide juridique (*placements sous tutelle*),
- l'aide de veille sanitaire (*dispositif canicule*),

et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions, telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Dans le cadre de ses missions facultatives qui constituent souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune, le CCAS s'occupe de services tels que :

- les secours d'urgence (*comme la prise en charge de 50 % de la location de la téléalarme « Présence Verte » ou d'une partie des frais de portage des repas à domicile pour les habitants de la commune qui n'ont plus la capacité de préparer leur repas*),
- les colis alimentaires à travers la banque alimentaire,

- l'organisation de manifestations (*repas, animations et visites*) à destination des personnes âgées ou en situation de vulnérabilité,
- le soutien et conseil dans la conduite des démarches administratives.

Le 8 octobre dernier, le CCAS a offert son traditionnel repas aux personnes, âgées de 65 ans et plus. 84 personnes ont ainsi pu en bénéficier. Comme l'année dernière, Mme Liliane Vallée et M. Lucien Marpeaux, les doyens de la commune, ont été mis à l'honneur.

Le repas a été animé par le couple Dany et Guy Brulé de Nouan-le-Fuzelier. Cette année, un intermède théâtral, réalisé par les jeunes acteurs de l'association *Artist'ella*, a ainsi permis de montrer qu'un lien intergénérationnel pouvait se tisser entre nos anciens et la jeune génération.

Un peu avant les fêtes, un colis confectionné par « la sélection du caviste » de Jargeau, a été distribué par les membres du CCAS aux personnes de 70 ans et plus, n'ayant pu assister au repas.



Repas intergénérationnel avec les jeunes d'Artist'ella, le 8 octobre 2016

→ INFORMATIONS UTILES :

- Aide sociale de Jargeau - Tél. 02 38 46 85 52
- C2S (portage des repas) à Jargeau - Tél. 02 38 59 76 80
- Association d'aide à domicile aux personnes âgées à Tigy
Tél. 02 38 58 11 54
- Soins à domicile, secteur La-Ferté-Saint-Aubin / Jargeau
Tél. 02 38 76 09 02
- Aide aux mères de familles - Tél. 02 38 53 44 43
- Caisse d'Allocations Familiales du Loiret - Tél. 02 38 51 50 72
- Maison de la justice et du droit - Tél. 02 38 69 01 22, pour répondre à toute question juridique de quelque ordre que ce soit.

BANQUE ALIMENTAIRE DU LOIRET |



Le week-end des 25-26 et 27 novembre, a eu lieu la collecte pour la Banque alimentaire sur l'ensemble du territoire français.



Chaque année, la commune de Férolles s'associe à cette manifestation. Les membres du CCAS ont assuré une permanence à la mairie, le samedi 26 novembre dernier, pour permettre aux habitants de la commune de venir déposer des denrées alimentaires ou des produits d'hygiène. Le vendredi, les enfants des écoles sont venus avec leurs enseignantes afin d'apporter leur contribution.

! MERCI POUR VOTRE GÉNÉREUSE PARTICIPATION !

En 2015, la Banque alimentaire du Loiret a collecté 1 155 tonnes de produits dont 1 040 tonnes ont ensuite été redistribuées pour la plupart à des CCAS ou des associations. 18 000 personnes ont ainsi pu bénéficier au moins une fois dans l'année des produits de la Banque alimentaire et 2,2 millions d'équivalent-repas ont pu être servis.

Néanmoins, la collecte ne représente que 10% des sources d'approvisionnement. La grande distribution, les industries agro-alimentaires et les producteurs agricoles fournissent bien évidemment plus de 60 % des besoins en denrées. Une fois la collecte terminée, les produits sont intégralement redistribués dans le département du Loiret.

Continuons à nous mobiliser et à venir en aide à ceux qui en ont besoin !

SENIORS : RÉVISER LE CODE DE LA ROUTE |

L'indépendance et la mobilité des seniors est un bien précieux qui doit savoir être préservé dans la sécurité et la connaissance des nouvelles façons d'aborder la route d'aujourd'hui.

Dans cette optique, et avec la participation de la Mairie, Anabela Andrade, habitante de Férolles et responsable de l'auto-école Saint-Charles à Orléans, a proposé le samedi 3 décembre, une journée de « reprise des connaissances », plus spécialement destinée aux seniors.

Depuis plus de 20 ans, elle œuvre à la sécurité routière, pour l'apprentissage des risques et leur évaluation pour mieux les appréhender.

Le code de la route a évolué, les carrefours sont plus complexes, la circulation plus dense et les automobilistes toujours plus pressés...

Au cours de cet après-midi, Anabela et deux de ses collaborateurs sont revenus sur le code de la route et ses nouveautés : nouveaux panneaux, nouveaux usages, sans oublier les ronds-points... tout cela dans la joie et avec le sourire !

Ensuite, par groupe de trois, ils sont allés mettre tout cela en pratique sur Orléans, ce qui a permis à certains de se « mettre à jour ».

Tous se sont bien amusés, ont partagé leurs expériences, ont confirmé leurs savoirs et perfectionné leurs

connaissances, le tout dans la bonne humeur !

Mille mercis à tous les merveilleux et courageux volontaires car il ne s'agissait nullement d'être jugés, seulement de vérifier que la conduite qu'ils pratiquent depuis tant d'années, restait bien en adéquation avec l'évolution de la circulation routière, et de pouvoir bénéficier de l'expérience et des conseils de professionnels en la matière. Cette animation pourra être renouvelée en 2017.

Quelques exemples de bonnes pratiques et de nouveaux panneaux



I L'UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)



Grâce à l'UNA du secteur de Tigy, services à domicile et services à la personne, vous pouvez vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne,

ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social.

Depuis plus de 50 ans, nous intervenons auprès des personnes âgées, handicapées ou malades. Nous employons à ce jour, 33 aides à domicile. Nous sommes à votre entière disposition, n'hésitez pas à nous contacter au 02 38 58 11 54.

I LA TÉLÉGESTION : LA GARANTIE D'UN SERVICE À DOMICILE DE QUALITÉ.



Mars 2016 : mise en place, remise des téléphones aux aides à domicile et formation sur la télégestion. Le système de télégestion Domatel est un logiciel de

pointage téléphonique qui intègre de nombreuses fonctionnalités permettant de simplifier le suivi des prestations réalisées et d'alléger les tâches administratives entre-autres. Il fonctionne à partir d'un téléphone mobile.

Dorénavant, nos aides à domicile pointent avec leur téléphone au domicile au début et à la fin de chaque intervention prévu chez l'utilisateur. Elles peuvent disposer en temps réel de leur planning et des informations liées aux usagers. Elles peuvent également consulter le planning des interventions complètes de l'utilisateur. Le but est de partager l'information en temps réel et garder le contact avec les intervenants à domicile.

Nous aidons environ 265 personnes et effectuons environ 37 500 heures.

I MODIFICATION HORAIRE ACCUEIL

- **Lundi et mardi** : 9h à 12h et de 16h30 à 17h30
- **du mercredi au vendredi** : 9h à 12h et de 14h à 17h30

→ OÙ ET QUAND NOUS CONTACTER ?

Aide à domicile UNA
ASSOCIATION CERTIFIÉE QUALISAP ET NF EN ISO 9001
6 rue du 20 Août 1944 - BP N° 2 - 45510 TIGY
Tél. 02 38 58 11 54 - una45tigy@gmail.com



STAR PIZZA ☎ 06 33 23 40 26
www.starpizza45.fr

Les Horaires

Lundi : FÉROLLES de 17h30 à 21h
Mardi : GERMIGNY de 17h30 à 21h
Mercredi / Jeudi : CHÂTEAUNEUF/LOIRE PLACE DU PORT de 17h30 à 21h
Vendredi : SAINT MARTIN D'ABBAT de 17h30 à 21h
Dimanche : LES BORDES de 17h30 à 21h
Du lundi au vendredi : DONNERY de 11h à 14h (EDE)

sarl
Dubois Thierry Électricité

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ANTENNE TV · DÉPANNAGE
MOTORISATION PORTAILS**

Tél. 02 38 59 96 65
26 bis, route de Tigy- 45150 JARGEAU
duboisthierry-45@orange.fr
www.dubois-electricite-jargeau.fr

RGE
QUALIFELEC
Électricité

I RETRAITE D'ANGELA PARADA ET ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE



Angela Parada et Ameline Foutrier

« Chers patients,
Après quelques années (30 ans) à sillonner les routes de notre jolie campagne et à avoir eu le plaisir de vous apporter les soins que vous m'aviez confiés, je me décide à partir sur d'autres chemins environnants et peut être à bicyclette pour ma retraite !

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années et je vous remets dans les mains d'Ameline qui continuera à prendre soin de vous.

Très cordialement,
Angela Parada »

Cabinet :

4, place de l'Église - 45150 FEROLLES
Tél. 02 38 46 17 00

I DÉPART À LA RETRAITE DE CLAUDINE NIZOU



Fin juin 2016, le Syndicat Scolaire a honoré le départ à la retraite de Claudine Nizou après une carrière de 28 années comme agent d'animation à la garderie périscolaire. En présence de sa sœur, Michèle Chenault, elle aussi agent d'animation, des membres du Syndicat scolaire, des parents d'élèves et du personnel des activités périscolaires, le président du SIRIS et les maires de Férolles et d'Ouvrouer-les-Champs ont salué sa disponibilité, son implication et son dévouement envers les enfants. Tous lui ont souhaité une très bonne retraite à Châteauneuf-sur-Loire.

DÉPART DE MYRIAM MAYET, PROFESSEURE DES ÉCOLES À OUVROUER-LES-CHAMPS

Après 15 années d'enseignement aux écoliers de CM1 de l'école primaire d'Ouvrouer-les-Champs, Myriam Mayet a décidé de changer d'orientation, tout en restant au service de l'Éducation nationale.



En effet, depuis le 1^{er} septembre, elle occupe un poste de conseillère pédagogique en arts plastiques. Elle va accompagner et conseiller les enseignants de la petite section de maternelle au CM2. Myriam Mayet a toujours été attirée par les arts plastiques et se chargeait d'initier et de transmettre sa passion pour les arts visuels aux trois classes.

Début juillet, le Syndicat scolaire a invité ses membres, les enseignants du regroupement scolaire, les représentants des parents d'élèves ainsi que le personnel des activités périscolaires à venir fêter son départ. Après quelques discours très émouvants, divers échanges et cadeaux, tous lui ont souhaité une bonne réussite dans sa nouvelle fonction.